

FICHE DE DEMANDE DE BAC(S) ROULANT(S) POUR DÉCHETS MÉNAGERS  
RÉSIDENCE COLLECTIVE

COMMUNE : Aussonne , Beauzelle , Brax , Colomiers , Cornebarrieu ,  
Mondonville , Pibrac , Seilh , Tournefeuille

Nom résidence..... Adresse .....

Gestionnaire ..... Responsable .....

Adresse.....

Tél ..... Fax ..... E-mail @ : .....

DÉCHETS CONCERNÉS  
PAR LA DEMANDE :

- Ordures ménagères
- Collecte sélective
- Déchets verts

① GESTIONNAIRE

- S'agit-il d'une nouvelle construction ?  oui  non ↗ Si oui : compléter le cadre ②
- Vous êtes le nouveau gestionnaire de la résidence  oui  non ↗ Si oui, depuis le .....

② NOUVELLE CONSTRUCTION

Nombre de logements : ..... F1 ..... F2 ..... F3 ..... F5 ..... F6 ..... F... : Total : .....

Nombre d'entrées à équiper en bacs : ..... Nombre de logements par entrée : .....

Lieu de stockage des bacs : local poubelles  cour  hall

③ CHANGEMENT DE VOLUME pour les ordures ménagères et la collecte sélective

Nouvelle dotation demandée :

Type déchets	Couleur couvercle	Volume supplémentaire	Motif
Ordures ménagères	Vert	.....	.....
Collecte sélective	Bleu	.....	.....

④ DOTATION DE LA RÉSIDENCE pour les déchets verts\* (sauf pour Mondonville, Brax et Aussonne)

- Un seul type de bac peut-être mis à disposition (240 L ; H:107,5/L:58/P:72) à raison de 2 maximum par résidence.
- La dotation s'effectue en fonction de la superficie du jardin de la résidence (obligatoire) : ..... m<sup>2</sup>  
Dotation souhaitée :
  - Jusqu'à 1000 m<sup>2</sup> :  1 bac de 240 litres
  - Au-delà de 1000 m<sup>2</sup> (1 à 2 bacs)  1 bac ou  2 bacs de 240 litres (H:107,5/L:58/P:72)
 Lieu de stockage des bacs :  local poubelles  cour  hall  autre : .....
- La résidence est-elle déjà dotée d'un ou plusieurs bac(s) roulant(s) à déchets verts :  oui  non  
↗ Si oui : indiquer le n° des bac(s) : .....

⑤ SI UN CONTENEUR A DISPARU

Merci de compléter une attestation sur l'honneur de vol

⑥ SI UN CONTENEUR EST ENDOMMAGÉ

Indiquer le numéro du conteneur (en haut au dos de la cuve) : .....

Nature de la casse :  couvercle ;  roues ;  serrure ;  cuve fendue ;  bac brûlé ;  autre.....

CADRE RÉSERVÉ TOULOUSE MÉTROPOLE

Volume et nombre de bacs attribués : .....

Observations : .....

À....., le .....

Signature du demandeur,

\* Rappel règlement de la collecte des déchets verts : Les branchages sont à déposer de préférence à l'intérieur du bac roulant à couvercle marron ou à côté en fagot ficelé aux dimensions suivantes : branchages de 3 cm de diamètre et 1m de longueur, pour un diamètre du fagot de 30 cm maximum. Le volume total (bac(s) roulant(s) + fagot(s)) maximum qui sera ramassé par collecte est de 1m<sup>3</sup>.

À transmettre à la Direction Déchets et moyens techniques de Toulouse Métropole

par mail à [GestionBacs.Ouest@toulouse-metropole.fr](mailto:GestionBacs.Ouest@toulouse-metropole.fr), ou par courrier : 6 rue René Leduc BP 35821 - 31505 TOULOUSE CÉDEX 5

Renseignements au 0800 201 440 (numéro gratuit depuis un poste fixe)